

## Gestion des chantiers à Montréal La Ville doit mieux sécuriser les détours piétons

**Montréal, le 18 février 2016** - Piétons Québec réagit au bilan des chantiers fait par la Ville de Montréal en demandant de mieux sécuriser les détours qui sont imposés aux piétons. Alors que de nombreuses situations dangereuses ont été répertoriées, un changement dans les pratiques de signalisation et d'alternatives données aux piétons est demandé.

### **Des efforts insuffisants, des piétons poussés à la faute**

Malgré des efforts pour informer les piétons d'utiliser un autre trottoir, peut-on se satisfaire d'un trottoir qui finit en cul-de-sac et qui requiert plusieurs centaines de mètres de détour, et souvent de retour sur ses pas? Vue la fréquence de cette situation, la réaction spontanée de la plupart des piétons est de s'engager sur la chaussée en côtoyant les automobiles. Les piétons se trouvent ainsi incités à une cohabitation dangereuse avec les automobiles en circulation.

Selon Jeanne Robin, co-porte-parole de Piétons Québec « *Des efforts ont été faits sur les grands chantiers, tels que la Grande terrasse sur la rue Saint-Denis, qui a été une vraie réussite pendant plusieurs mois. Cependant, dès que les installations d'embellissement ont été retirées, le chantier a semblé oublier les piétons et a entraîné des situations très dangereuses.* »

### **Trottoirs fermés mais stationnement maintenu : une situation à proscrire**

Vu les nombreux travaux en cours, on comprend la difficulté rencontrée par la Ville de Montréal à avoir la mainmise sur la tenue des chantiers. C'est une raison de plus pour mettre en œuvre des protocoles plus clairs de sécurisation des déplacements piétons.

« *Lorsque des travaux ont lieu, on met une barrière et on demande aux piétons d'utiliser l'autre trottoir, mais pendant ce temps, les voies de circulation sont souvent maintenues, tout comme le stationnement. La Ville de Montréal doit faire des choix, mais la fluidité des déplacements automobiles et la facilité du stationnement ne peut se faire au détriment de la sécurité des piétons* » mentionne Félix Gravel, co-porte-parole de Piétons Québec.

Par ailleurs, la sécurité des piétons à l'abord des chantiers gagnerait à être renforcée. Jeanne Robin appelle à avoir ce réflexe piéton : « *Les piétons méritent des normes de protection aussi exigeantes que celles qui s'appliquent pour les travailleurs lors de chantiers routiers. Fermer temporairement une voie de circulation ou des espaces de stationnement est parfois nécessaire, lorsque cela peut permettre d'assurer une circulation piétonne sécuritaire, au bénéfice de tous.* »



## À propos de Piétons Québec

Piétons Québec est une organisation nationale d'intérêt public représentant les intérêts des piétons. Elle s'attachera à valoriser la marche comme mode de déplacement et à faire évoluer les lois, normes et pratiques afin d'améliorer la sécurité et le confort de toutes les personnes se déplaçant à pied au Québec. [www.pietons.quebec](http://www.pietons.quebec).

**Demandes d'entrevue** : Geneviève Rajotte Sauriol 514-715-5898 [info@pietons.quebec](mailto:info@pietons.quebec)